

COMPTE RENDU CSE RÉSEAU 25 et 26 janvier 2023

Pour ce premier CSE de l'année 2023, la CFDT a formulé 3 vœux (Lire ICI le Liminaire). Nous verrons si le directeur du réseau fini par se transformer en bon génie en 2023. Mais pour l'heure, les sujets qui nous préoccupent demeurent inquiétants.

1. Openmédia

JANVIER 2023

Newsboard a remplacé Mona. Openmédia succédera à Lisa. Déjà déployé au Siège et à Paris-lle-de-France depuis 2021, cet outil va modifier les conditions de travail des salariés en région.

Pour Newsboard :

Les experts mandatés par le CSE Réseau relèvent que la mise en place de Newsboard a été chaotique dans le réseau et que de nombreux salariés contournent l'outil, générant une charge de travail supplémentaire pour d'autres, comme les scriptes.

Des dysfonctionnements et le manque de temps pour explorer les fonctionnalités engendrent un surcroit de charge mentale, du travail supplémentaire, des efforts adaptatifs et aussi un manque de reconnaissance du fait d'un travail peu visible.

• Pour OpenMedia

On prend les mêmes et on recommence!

Pour les experts, Openmédia permettrait pour certains postes, un gain de temps et de productivité, mais engage une perte de vision d'ensemble du conducteur et une charge cognitive plus intense, notamment pour les scriptes, qui induirait un risque d'erreur ou d'oubli important ainsi qu'un sentiment d'insécurité.

Autre constat édifiant : les scriptes n'ont pas été associés au projet et cela dès l'établissement du cahier des charges en 2018. La direction reconnait une erreur, un dysfonctionnement.

La Cfdt rappelle que le travail des scriptes du siège n'est pas comparable à celui de leurs collègues du réseau. Et pourtant, c'est sur la base de leurs pratiques, ainsi que de celle des scriptes de Paris lle de France, que l'outil a été testé.

Nous demandons que les process Newsboard soient réexpliqués aux utilisateurs afin de garantir leur application correcte partout. Les bugs de l'outil doivent être éliminés avant le déploiement d'Openmédia dans les



antennes, et les scriptes doivent pouvoir prendre connaissance des informations délivrées et discutées lors des commissions « NRCS ». Enfin, la direction souhaitant laisser à chaque site une marge de manoeuvre dans l'utilisation d'Openmédia, la Cfdt demande qu'un process commun « de base » soit déterminé, valable pour tous, afin de ne pas mettre en difficulté les salariés en mobilité ou les CDD, qui pourraient être confrontés à un outil complètement différent d'une région à l'autre si les process divergent entre les antennes ! (Lire ICI l'avis du CSE)

2. Absentéisme préoccupant

Une expertise nous a été présentée et même si l'on nous présente des tentatives d'analyses en cours dans plusieurs régions, la situation reste préoccupante puisque l'expert nous confirme que la coordination sur ce sujet est inexistante et/ou inefficace.

Le taux d'absentéisme du réseau est de 7,45% en 2021. 57% des salariés ont au moins une absence dans l'année. Et la durée moyenne des absences est de 29 jours.

	2017	2018	2019	2020	2021
Réseau France 3	6,10%	6,36%	7,52%	8,98%	7,45%
Gravité (jours d'absence par ETP)		23,2	27,5	32,8	28,9
Fréquence (nb d'absence par ETP)		1,2	1,3	1,4	1,1
% des salariés avec absence		59,2%	77,1%	62,9%	57,0%

Le nombre d'absences maladie par salarié est nettement plus élevé parmi les journalistes (hors rédaction en chef) que parmi les PTA en 2021.

France 3 évalue le coût direct de cet absentéisme à 15,9 M€. Devant l'importance du phénomène au sein de l'entreprise, depuis longtemps dénoncé par les élus du personnel, la présidente directrice générale a enfin décidé, en 2021, de faire de la prévention de l'absentéisme un chantier prioritaire.

Le directeur du réseau reconnait qu'il faut une meilleure coordination et pour cela, il souhaite identifier une personne chargée du pilotage de l'absentéisme dans le réseau.

Les élus du CSE demandent que le dialogue social soit sincère, que les responsabilités soient assumées, que la légitimité des élus et de leurs paroles soit reconnue et que les règlementations sur la santé soient respectées. (Lire ICI l'avis du CSE bilan social 2021)

3. Le projet « Campus »

Il s'agit du grand projet immobilier parisien, qui vise à regrouper toutes les entités du groupe FTV (donc FTV SA et ses filiales) au siège et dans deux bâtiments à moins de 250 mètres de la Maison de France Télévisions.

JANVIER 2023





JANVIER 2023

L'immeuble actuel « Maison FTV » sera consacré à l'info, aux contenus, aux antennes. Celui de « Valin » accueillera les fonctions support, « Quadrans » sera dédié aux activités tournées vers l'extérieur (filiales, UFTV, relations-coopérations). Enfin, le « Ponant Parc » est dédié à la comptabilité, à la direction de la performance – de la conformité et au contrôle interne, et « Seine Ouest », ce sera l'innovation, le numérique et les technologies.

Et le but n'est pas, selon la direction, d'encourager au télétravail, mais justement de faire revenir les salariés au bureau, pour y rencontrer les collègues et y travailler autrement, dans un nouvel environnement. D'où le concept du « quartier d'équipe », constitué de salariés qui travaillent ensemble, et qui décideront de l'aménagement de leur lieu de travail en fonction des besoins et de leurs activités.

Pour les élus du CSE, il s'agit d'un projet de transformation d'envergure qui aura sans nuls doutes des conséquences sur le management, l'organisation du travail, les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité. Il peut également créer les conditions favorisant l'apparition de risques psychosociaux.

Le recours à une expertise a été voté.

(Lire ICI la Résolution expertise Campus)

4. Le projet « Tempo »

Ce projet repose sur la suppression des éditions nationales (sur laquelle Delphine Ernotte ne reviendra pas) au profit des antennes régionales qui bénéficieront d'un créneau élargi à midi et le soir.

Le projet semble intéresser les salariés, puisque les appels à participer aux futurs ateliers ont connu, selon Sophie Guillin qui mène l'équipe projet, un réel engouement. (230 candidats pour 5 ateliers)

Cependant, la Cfdt craint que l'allongement des créneaux info du soir (et donc des vacations horaires) ait pour conséquence la réduction de l'activité de fabrication de programmes et remette en cause l'équilibre vie perso/vie pro, parce qu'il faudrait faire rentrer au chausse-pied les JT midi et soir dans les plannings, à effectifs constants!



Par ailleurs, l'objectif des rédactions régionales évolue : l'enjeu va être d'être plus réactif et plus en responsabilité sur l'édition.

En conséquence, le CSE du Réseau France 3 décide de se faire assister d'un expert certifié CSSCT pour l'aider à rendre un avis sur l'ensemble des attendus et des conséquences de ce projet.

(Lire ICI la délibération CSE Tempo)

5. Égalité professionnelle et rémunérations (Lire ICI le Diagnostic 2021)

La part des femmes est stable dans le réseau avec 44,2% en 2021 contre 45,8% pour l'ensemble de France Télévisions.

Mais beaucoup de chiffres dans ce bilan sont en trompe l'œil. C'est l'effet RCC: souvent le nombre de femmes a augmenté parce que plus d'hommes sont partis.

3 régions sont encore en dessous des 40% de femmes (Hauts-de-France, Bourgogne Franche-Comté et Normandie).

88 femmes ont bénéficié en 2021 d'une mesure de résorption des inégalités (27 PTA et 61 journalistes).

Selon la direction, en 2022, plus personne dans le réseau n'aurait un salaire inférieur à 90% des courbes de tendance. D'autant que les départs à la retraite abaissent les salaires médians.

Globalement, les hommes bénéficient toujours de plus de fonctionnelles ou de changements de palier que les femmes.

Les écarts de rémunération restent donc un chantier important pour les PARSI.

6. Emploi-formation (Lire ICI le <u>CR</u> commission)

La baisse des effectifs se poursuit avec au 30 septembre 2022, 2642 salariés permanents dans le réseau contre 2689 au 30 septembre 2021 (-47 salariés).

On assiste à une baisse des ETP permanents et à une augmentation des ETP non permanents qui s'explique par des retards de recrutement liés à la pandémie et au nombre record de départs en 2022.

7. ETP, le nerf de la guerre

335 personnes ont quitté l'entreprise. Subsistent donc en 2022 : 7711 ETP permanents à FTV. La Direction table sur 8023 ETP pour 2023 même si le manque d'attractivité salariale, l'asséchement du vivier et la republication des postes (quand personne n'a postulé) rend le comblement des postes long et fastidieux.

8. La Fabrique

L'apport du réseau constitue 250 documentaires par an en postproduction. Néanmoins, à La Fabrique, le sous-emploi des équipes légères

JANVIER 2023



est effrayant. Une seule équipe a tourné un documentaire en 2022 sur plus de 1000 réalisés. Cette non-utilisation de nos « droits de tirage » en 2022 (4 millions d'euros) conduit à leur diminution en 2023.

9. Prise à bail de nouveaux locaux pour la Locale de Bourges

Un nouveau projet est proposé par la direction. Il semble être mieux accepté que le précédent par les salariés concernés.

Il s'agit de locaux de 145 m² assez éloignés du centre-ville mais qui pourraient être opérationnels dès septembre. La surface limitée ne permettra sans doute pas d'avoir salle réunion et cabine de speak mais cette fois douche et toilettes privatives sont prévues.

Le bail pourrait être signé en février et les travaux terminés en juillet. (Lire ICI l'Avis du CSE Bourges)

JANVIER 2023

10. Vie du CSE

Plusieurs représentants de proximité ont été désignés lors de ce CSE:

- À La Fabrique Sud, Stéphanie Roumiguière remplace Sabrina Martin.
- En **Picardie** : Sébastien Le Fur jusque-là titulaire devient suppléant et Mathieu Krim jusque-là suppléant devient titulaire.
- En **Pays-de-la-Loire**, la suppléante Maryse Lamy devient titulaire en remplacement de Guy Pogu parti en RCC. Et Quentin Carudel devient suppléant en remplacement de Maryse Lamy.



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21